



Déclaration liminaire UNSA Douanes pour le CSA ARA du 12/12/2023

Monsieur le président,

Une fois n'est pas coutume, permettez-nous tout d'abord de nous féliciter collectivement quand aux suites de notre intervention relative à la doctrine d'emploi des brigades lors des opérations conjointes avec la DNRED. Nous vous proposons la mise en place de brigades de niveau 2 pour sécuriser les interventions et redonner ainsi aux brigades leur rôle premier, en complémentarité des services spécialisés. Nous avons pu constater que nos propositions avaient été retenues par la DG lors d'un Gt conclusif sur la surveillance.

Bien que celui-ci n'ait pas abouti pour le moment à un résultat satisfaisant, nous tenions à souligner que c'est par un dialogue social efficace, franc et volontaire des deux parties que nous saurons avancer sur des sujets complexes. C'est dans cet état d'esprit que nous participons et continuerons à le faire dans le cadre des instances où nous échangeons.

C'est donc également à ce titre que nous soulignerons notre désaccord au fond quand au règlement intérieur qui sera soumis au vote. En effet, pour nous, la clé d'un dialogue social efficace et utile passe par une garantie des droits pour les représentants du personnels. Nous constatons en l'espèce un recul des droits syndicaux dans leur amplitude horaire qui rendra notre tâche bien plus ardue et nous demandera encore une fois de sacrifier la vie personnelle sur l'autel de l'intérêt collectif. Il s'agit in fine d'une entrave à l'action syndicale, dans la droite ligne d'autres mesures mises en place par l'administration où le dialogue social est réduit à la portion congrue.

Ces coups de butoirs contre un équilibre construit au fil des ans auront nous le craignons des conséquences à moyen terme que nous appréhendons particulièrement néfastes pour tous.

C'est également dans une volonté farouche de participer à un dialogue social franc et constructif que l'UNSA Douanes rappellera dans le cadre de la programmation immobilière quels sont, selon nous, les principes cardinaux sur le sujet :

- Les projets immobiliers ne peuvent pas être envisagés sans une co-construction avec les agents qui travaillent quotidiennement dans ces bâtiments ; par la mise en place de GT locaux transparents où l'administration présente sans filtre les tenants et aboutissants des projets et une concertation au niveau des services mêmes. L'acceptation sociale d'une mesure passe en effet par son appropriation par les agents.

- Ces projets proposés ne doivent, à minima, pas dégrader les conditions d'exercice des agents implantés.

L'administration a sû montrer le chemin de projets d'envergure semblant faire consciensus quant au résultat obtenu, tels que la BSI de Montmélian. Il apparaît dès lors particulièrement nécessaire de s'astreindre à un niveau d'exigence équivalent pour les projets en cours les plus épineux que sont les déménagements et réaménagements en cascade à Modane, Thonon ou Ferney ou le relogement de Valence et de la BSI et des bureaux de Clermont Ferrand par exemple. Pour finir, nous nous permettons une appartée quant aux déclarations fracassantes de notre ministre en date 07/12/2023 au sujet des ports français et leur vulnérabilité face à la criminalité organisée internationale, ainsi que la nécessité de déployer des centaines d'agents dans les ports français.

Nous constatons que la menace criminelle évoquée par le ministre est identique à celle dont nous voulons prémunir les BSI avec la création d'unité de niveau 2 évoquées précédemment et souhaitons que cette prise de conscience du risque subi irradie jusqu'aux BSI.

Cependant, l'UNSA déplore l'évocation des douaniers comme particulièrement sujets à la corruption ce qui nous interroge sur le regard porté par le pouvoir politique et la haute administration sur les agents des douanes assermentés et l'image en haut lieu de leur probité.

Pour les douaniers, essayer un tel camouflet est très insultant, alors que la tension monte perceptiblement à quelques mois des JO pour lesquels ce même pouvoir politique leur a demandé des efforts professionnels et personnels et dont la contrepartie semble si difficile à offrir!

Monsieur le président, nous savons pouvoir compter sur vous pour que perdure dans les relations administrations-représentants du personnel au sein de la DI ARA un climat propice à œuvrer collectivement pour le bien commun, comme nous ne cesserons également de le faire.

Les représentants Unsa Douanes Auvergne Rhône-Alpes